

18 juin 2021 -17:46

Appartient à Conseil des ministres du 18 juin 2021

## Renforcement et accompagnement de la Direction générale du Transport aérien

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le plan d'actions pour renforcer et accompagner la Direction générale du Transport aérien.

La Direction générale du Transport aérien (DGTA) est régulièrement auditée par l'Agence européenne pour la sécurité aérienne (EASA) dans le cadre de leurs missions respectives. Suite à un audit de l'administration belge par l'EASA en mars 2021 et portant sur le domaine du personnel navigant, des non-conformités majeures et critiques ont été décelées au niveau notamment de la Direction licences de la DGTA.

Dans ce contexte, un plan d'actions a été élaboré, pour lequel le Conseil des ministres mandate le ministre de la Mobilité pour :

- procéder au recrutement de 25 équivalents temps-plein (ETP) supplémentaires au sein de la DGTA et, avec les crédits supplémentaires qui y sont liés, répondre aux non-conformités répétées dénoncées par l'EASA et plus particulièrement les cas graves de non-conformité portant préjudice à la sécurité aérienne et qui menace la pérennité des activités du secteur aérien dans notre pays
- procéder au recrutement de 4 ETP supplémentaires et, avec les crédits supplémentaires qui y sont liés, mettre en œuvre et gérer un système informatique intégré pour les audits et les inspections menés par la DGTA
- faire appel à l'appui d'experts de l'EASA en vue d'aider la DGTA à se conformer aux exigences européennes
- réaliser un marché public de consultance d'un montant permettant d'accompagner la DGTA dans son processus de restructuration
- réaliser un marché public de consultance permettant de doter la DGTA d'une vision à moyen et long terme

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité

Tour des Finances

Boulevard du Jardin botanique, 50

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 220 20 11

<https://gilkinet.belgium.be>

[info@gilkinet.fed.be](mailto:info@gilkinet.fed.be)

Benoit Ramacker

Porte-parole (FR)

+32 475 94 06 55

[benoit.ramacker@gilkinet.fed.be](mailto:benoit.ramacker@gilkinet.fed.be)

Litte Frooninckx

Porte-parole (NL)

+32 499 59 17 74

[litte.frooninckx@gilkinet.fed.be](mailto:litte.frooninckx@gilkinet.fed.be)